

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



Rapport d'évaluation externe du programme FOAD
MASTER DE SOCIOLOGIE, PARCOURS SOCIÉTÉ,
RELIGIONS ET INSTITUTIONS DE SOCIALISATION de
l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK)

Équipe d'évaluateurs :

- M. Lamine Ndiaye, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Président
- M. Youssou Dieng, Professeur Assimilé, techno-pédagogue, Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), Membre ;
- M. Ibrahima Bao, Professeur Assimilé, Université Gaston Berger de Saint -Louis (UGB) , Membre
- M. Albert Gautier Ndione, Maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) Membre ;

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Pr Lamine NDIAYE
Directeur de l'Institut Confucius
Université Cheikh
Anta Diop de Dakar
Tél: +221 77 655.41.10

Décembre 2025

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur site	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	5
5. Points forts du programme	24
6. Points faibles du programme	25
7. Appréciations générales	26
8. Recommandations à l'établissement	26
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	27
10. Proposition de décision	27

Introduction

Le 23 juin 2025, l'évaluation externe du programme de master parcours Société, Religion et institutions de socialisation de l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) a été réalisée par une équipe d'experts composée du Professeur Lamine Ndiaye en qualité de Président, du Professeur Ibrahima Bao, du Professeur Youssou Dieng et du Docteur Albert Gautier Ndione.

L'équipe d'experts a été accueillie à l'Espace Numérique Ouvert (ENO) de Mermoz, dans la région de Dakar. La journée de visite a débuté par l'accueil de l'équipe d'experts avec les mots de bienvenue prononcés par le Recteur de l'UN-CHK, le Professeur Samuel Ouya.

Les travaux ont ensuite commencé avec différentes présentations PowerPoint de l'équipe pédagogique, suivies de longs échanges entre l'équipe pédagogique et l'équipe des experts.

1. Présentation du programme évalué

Le programme de master de sociologie, parcours « Société, Religion et institutions de socialisation » constitue l'un des trois parcours du programme de master de sociologie de l'UN-CHK. Cet atelier a réuni des enseignants-chercheurs et des PATS de l'UN-CHK, des enseignants-chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, de l'Université Assane Seck de Ziguinchor ainsi que des professionnels.

Ce parcours vise à former des spécialistes capables d'analyser les mutations socio-économiques contemporaines, particulièrement dans le contexte sénégalais. Il permet de comprendre le fonctionnement et les mutations des institutions de socialisation (écoles, familles, organisations religieuses) et forme des consultants, des concepteurs de projets et des spécialistes en médiation familiale, religieuse et éducative.

Le programme offre aux étudiants une formation aux théories sociologiques et en méthodologie de recherche en sciences sociales, complétée par des cours transversaux en anglais et en informatique aux semestres 1 et 3. Le programme est structuré en 4 semestres alliant cours théoriques, méthodologiques et pratiques.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Un rapport d'auto-évaluation a été mis à la disposition de l'équipe des évaluateurs externes. Ce rapport de 69 pages contient la présentation du programme de master incluant la présentation du parcours évalué ; le renseignement des différents champs d'évaluation soumis par l'ANAQSUP ; et des annexes contenant des éléments de preuve.

Ce rapport est donc complet, bien présenté et décrit fidèlement le master évalué.

3. Description de la visite sur site

3.1. Organisation et déroulement de la visite

Une visite des locaux de l'espace numérique ouvert de Mermoz a été organisée en compagnie de l'équipe pédagogique du programme de master. La visite des lieux a permis d'observer la structuration du bâtiment à deux étages avec un rez-de-chaussée et un étage. Le rez-de-chaussée, entièrement réservé aux activités pédagogiques, est composé de :

- un espace d'accueil
- un amphithéâtre
- une salle informatique
- un bureau du responsable pédagogique
- un local technique
- des toilettes pour hommes
- des toilettes pour femmes
- une toilette pour personne à mobilité réduite

L'étage qui est à la fois un espace pédagogique et administratif est composé de :

- une salle informatique
- trois bureaux pour les PATS
- une salle de réunion
- un espace de convivialité
- une toilette pour les PATS

L'accès à internet est garanti au rez-de-chaussée et à l'étage.

3.2. Appréciation de la visite sur site

La visite sur site n'a pas été bien organisée, avec des dysfonctionnements organisationnels majeurs lors de la session d'évaluation :

- La salle initialement prévue pour l'évaluation, située à l'étage, n'était pas adaptée à l'organisation de l'évaluation en raison de la présence, dans l'équipe des évaluateurs, d'une personne à mobilité très réduite. L'équipe pédagogique a insisté pour que l'évaluation ait lieu malgré les remarques formulées par l'équipe des évaluateurs concernant la présence d'une PMR.
- La maquette présentée ne correspondait pas au programme à évaluer, rendant impossible toute analyse pertinente en vue de son amélioration.
- Les personnes présentées comme étudiants se sont révélées être des tuteurs ; ce qui n'a été découvert qu'après un entretien approfondi avec ces dernières. Cette situation a rendu impossible la discussion prévue avec les étudiants du programme de master.
- Plusieurs membres de l'équipe, notamment les PATS, ont quitté la session avant sa conclusion.

Ces défaillances organisationnelles ont empêché une évaluation rigoureuse conforme aux normes de l'ANAQ-SUP. Lors de la restitution de l'évaluation à la fin de la journée, ces observations ont été transmises à l'équipe de l'UN-CHK, qui les a reconnues et a promis de les prendre en compte lors des prochaines évaluations.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme de formation
Standard 1.01: Le programme de formation est régulièrement dispensé.
Le programme d'études et de formation du Master en Sociologie, spécialité Religion, Société et Institutions de Socialisation, est régulièrement offert aux étudiants. Depuis son ouverture en 2017, il a fonctionné sans interruption, assurant une continuité dans le processus d'enseignement et d'apprentissage, malgré quelques ajustements du calendrier académique. Au total, six promotions ont été successivement suivies : les cinq premières ont achevé le cursus du master, tandis que les étudiants de la sixième sont actuellement en train de rédiger leur mémoire au cours du semestre 4. Des documents justificatifs, comme les délibérations des évaluations et les attestations de réussite, ont été fournis en annexes (Annexes 5 et 6 du rapport d'auto-évaluation). Appréciation globale sur le standard : Atteint
Standard 1.02: Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.
Le programme vise principalement à comprendre le fonctionnement et les mutations des institutions de socialisation (familles, écoles, organisations religieuses), à former des professionnels capables de concevoir et évaluer des projets sociaux, d'exercer comme consultants ou spécialistes en médiation familiale, religieuse et éducative et à offrir une formation solide en théories sociologiques, méthodologie de recherche en sciences sociales, et compétences transversales (anglais, informatique). Ces objectifs traduisent une orientation professionnalisante, adossée à une base théorique rigoureuse. Les objectifs sont définis dans la maquette de formation. Ils sont présentés aux étudiants dès le semestre 2 via des cours introductifs, pour les aider à orienter leurs choix de parcours selon leur sensibilité et leurs projets. Appréciation globale sur le standard : Atteint
Standard 1.03: Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à répondre à leurs besoins.
Le Master en Sociologie, spécifiquement dédié à l'étude de la Religion, de la Société et des Institutions de Socialisation à l'UN-CHK, s'engage activement à établir des liens étroits avec le monde professionnel, le secteur socio-économique et la communauté, dans le but de

contribuer autant que possible à satisfaire leurs attentes. Depuis sa création, le programme a intégré la contribution de figures du domaine professionnel telles que des organisations non gouvernementales, des instances locales, des consultants et des médiateurs. Il propose également des activités sur le terrain, incluant des excursions éducatives, des visites d'entreprises et des projets communautaires. De plus, il invite régulièrement des professionnels à assumer les rôles de tuteurs ou d'intervenants dans des modules clés. La coopération avec la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) de l'UN-CHK est un effort proactif pour structurer l'ensemble des initiatives d'intégration et de partenariat.

Les objectifs pédagogiques et le plan du programme ont été élaborés en collaboration avec le secteur professionnel, socio-économique et communautaire. Lors de l'atelier de conception en 2017, ont pris part des enseignants de plusieurs universités publiques (UN-CHK, UCAD, UASZ), ainsi que des experts du développement social, religieux et éducatif. Les modules orientés vers la professionnalisation sont issus de cette démarche collaborative. Le plan actuel du programme est en cours d'examen, avec la participation anticipée de professionnels lors d'un séminaire résidentiel en préparation. Le choix des spécialisations (Religion et Société ; École et Famille) reflète les nécessités sociales et institutionnelles du contexte sénégalais, constituant ainsi le résultat d'un dialogue constructif entre l'université et le milieu socio-professionnel.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées. Le Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER) et le personnel d'animation pédagogique et/ou tuteurs prennent une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Les attributions, aptitudes et processus de décision sont généralement déterminés par les instances habilitées de l'institution (Conseil d'administration, Conseil académique, Direction des études, Coordination pédagogique, etc.). Ces éléments sont inscrits dans les documents réglementaires internes (organigrammes, manuels de procédures, règlements intérieurs, descriptions de poste), le projet éducatif ou le canevas du programme, précisant les rôles des divers intervenants (coordonnateur, responsable d'unité d'enseignement, comité pédagogique) ainsi que les comités de gestion pédagogique, qui garantissent la répartition des tâches et la coordination des activités.

Ces responsabilités sont communiquées aux personnes concernées par des notes de service ou des décisions officielles, lors de réunions de pré-rentree pédagogique, ainsi que via des comités de coordination ou par la diffusion de documents administratifs ou pédagogiques accessibles (plateforme numérique, intranet, affichage).

Cependant, il arrive que la mise à jour régulière et la diffusion systématique à tous les niveaux (PER, PATS, étudiants) fassent parfois défaut, d'où la nécessité d'un renforcement.

La participation des PER (personnel enseignant et de recherche) et des tuteurs est généralement encadrée par les textes internes de gouvernance académique, incluant le règlement des études et le manuel de procédures pédagogiques, ainsi que des contrats d'engagement ou des lettres de mission précisant leurs rôles (enseignement, encadrement, participation aux jurys, etc.). La planification des enseignements et des activités pédagogiques est validée en comité pédagogique, ou une charte de tutorat est mise en place, ou encore des directives précises sont données dans les programmes d'accompagnement pédagogique, si nécessaire.

Cette participation se manifeste en particulier par la conception ou la validation des contenus pédagogiques, le suivi des travaux des étudiants (projets, mémoires) et la participation aux délibérations, aux commissions pédagogiques et aux évaluations.

Cependant, dans certains contextes, il pourrait être judicieux de formaliser davantage la fonction tutorale (suivi, évaluation, reconnaissance) et de renforcer les mécanismes de coordination entre tuteurs et enseignants titulaires.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

L'établissement dispose d'une politique qualité structurée autour de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), qui opère à deux niveaux complémentaires : stratégique pour la validation des orientations qualité et opérationnel pour la supervision de leur mise en œuvre dans l'ensemble des programmes de formation. Le dispositif d'assurance qualité repose sur des instances décisionnelles clairement identifiées, seules habilitées à prendre les décisions relatives à la qualité, avec un responsable désigné garantissant la coordination du système et des responsabilités établies et formalisées. Les Personnes-Enseignants-Ressources (PER) et tuteurs sont intégrés dans ce dispositif à travers l'organigramme institutionnel et les instances décisionnelles, assurant leur participation effective aux processus d'amélioration continue. La participation des étudiants constitue un pilier central du système grâce à un dispositif d'évaluation systématique des enseignements mis en place dans tous les cours, permettant d'exprimer leur opinion sur l'enseignement et les études, ces évaluations étant formellement intégrées dans les éléments de preuve du système qualité.

Cependant, un défi majeur persiste avec le faible taux de remplissage des formulaires d'évaluation par les étudiants. Pour remédier à cette situation, une solution pragmatique a été identifiée : rendre le remplissage de l'évaluation obligatoire avant le téléchargement de l'attestation de fin de cours, mesure qui devrait significativement améliorer le taux de participation et la qualité des données collectées pour l'amélioration continue des programmes.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques/pédagogiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements d'enseignement supérieur (EES) du Sénégal.

Il s'est avéré qu'une confusion s'est produite lors de la présentation. L'équipe pédagogique a reconnu, suite aux questions des experts portant sur certains éléments de la maquette, que le document présenté ne correspondait pas à la maquette pour le parcours évalué. Cette clarification ayant eu lieu en fin de session, les évaluateurs n'ont pas été en mesure de procéder à une évaluation approfondie de la maquette.

Cette situation a rendu difficile la formulation de commentaires pertinents sur le contenu réel du parcours proposé dont la maquette est conforme aux exigences LMD.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.02: Les méthodes d'enseignement utilisées et les ressources pédagogiques proposées aux étudiants permettent d'assurer la transmission des connaissances et l'acquisition des compétences visées.

Les méthodes d'enseignement combinent des cours magistraux, des travaux dirigés, des études de terrain, des enquêtes qualitatives/quantitatives, des ateliers de rédaction et des séminaires interactifs. L'approche est centrée sur l'étudiant avec des pratiques pédagogiques actives favorisant l'esprit critique, l'autonomie et la réflexivité, en cohérence avec les standards internationaux en matière de pédagogie universitaire.

La préparation au marché du travail est explicitement visée à travers plusieurs dispositifs pédagogiques. Des stages obligatoires en milieu professionnel sont prévus, encadrés par un tuteur académique et un référent professionnel. Des ateliers de professionnalisation sont aussi organisés (rédaction de CV, simulations d'entretien, gestion de projet). En outre, les mémoires de recherche sont souvent orientés vers des problématiques sociales concrètes, ce qui facilite l'articulation entre savoir académique et réalités du terrain.

Le Service à la Communauté (SAC) est intégré de manière structurée dans le programme à travers des projets de terrain, des partenariats avec des institutions éducatives, sociales et religieuses locales, ainsi que par la participation à des enquêtes collectives. Ces activités offrent aux étudiants l'occasion de développer des compétences pratiques, de renforcer leur sens des responsabilités sociales et de préparer leur insertion professionnelle. Le SAC constitue ainsi un levier essentiel de formation à la citoyenneté et à la professionnalisation, en exposant les étudiants aux réalités de l'intervention sociale, de la médiation et de la recherche appliquée.

Cependant, les entretiens menés avec les parties prenantes ont révélé certaines difficultés. Il a notamment été signalé que certains tuteurs éprouvent des difficultés à expliquer certains contenus aux étudiants. Par ailleurs, il ressort que tous les tuteurs ne partagent pas systématiquement leurs supports pédagogiques, ce qui peut limiter l'efficacité de l'apprentissage.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : Les étudiants ont la possibilité de s'auto-évaluer tout au long de la formation avec un Feed-back d'enseignants ou de tuteurs qui leur permettent de mesurer leur niveau d'appropriation des enseignements. Le programme a défini une procédure d'évaluation des apprentissages adaptée à la formation à distance.

Le rapport d'autoévaluation précise que les étudiants peuvent s'engager dans une auto-évaluation continue tout au long de leur parcours éducatif à l'aide de tests de connaissances intégrés à chaque module de cours sur la plateforme. Il précise, en outre, que des travaux dirigés (TD) sont soumis en ligne et corrigés par les tuteurs avec des commentaires personnalisés. Des exercices autocorrectifs ainsi que des retours différés ou en temps réel selon le format (synchrone/asynchrone) sont également disponibles selon le rapport. Ces activités permettent aux étudiants d'évaluer leur maîtrise des contenus à chaque phase de leur processus d'apprentissage.

Cependant, les experts évaluateurs externes ont sollicité sans succès un accès à la plateforme de gestion des ressources pour pouvoir faire la confirmation de ces possibilités.

Le programme a mis en place une méthodologie adaptée à l'enseignement à distance, comprenant : des évaluations continues (tests, TD) via la plateforme, des projets individuels ou collectifs (notamment au niveau Master), des examens semestriels en présentiel dans les Espaces Numériques Ouverts (ENO), ainsi qu'une évaluation finale sous forme de mémoire lors du quatrième semestre.

Les activités évaluatives sont conçues en lien avec les cours en ligne, avec un suivi via la plateforme d'apprentissage : tests de connaissances après chaque séquence ou chapitre, TD corrigés avec retours, interactions synchrones et asynchrones avec les tuteurs pour valider ou compléter les réponses, forums modérés par les tuteurs pour poser des questions et échanger. Les corrections permettent aux étudiants d'identifier leurs erreurs et de s'améliorer en prévision des évaluations certificatives.

Les examens sont organisés en présentiel dans les ENO sous surveillance. L'accès aux tests et examens en ligne est protégé par un mot de passe. Une fois les devoirs ou projets soumis, la plateforme se verrouille pour empêcher toute modification. Les copies sont identifiées et conservées dans une base sécurisée. Des formulaires de réclamation et un dispositif d'assistance sont également disponibles.

Les évaluations sont alignées sur les objectifs pédagogiques déterminés et permettent de vérifier l'acquisition des compétences visées (connaissances, méthodologie, capacité d'analyse), incitant les étudiants à s'impliquer activement dans leur apprentissage, et encouragent l'autonomie et la responsabilité dans leur progression.

Les étudiants sont informés via affichage sur la plateforme de formation, courriels individuels, affichage physique dans les ENO, et par la Direction de la Communication et du Marketing (DCM) par divers canaux. Ils ont également la possibilité de consulter leurs notes, les corrections, et de déposer des réclamations officielles en ligne.

Tous les enseignements font l'objet d'une évaluation systématique par les étudiants, via un questionnaire en ligne administré à la fin de chaque module. En principe, les résultats de ces évaluations doivent être analysés par la Direction de la Formation et de l'Ingénierie Pédagogique (DFIP), puis transmis à la cellule pédagogique et à la Cellule Interne

d'Assurance Qualité (CIAQ). Toutefois, la non-fonctionnalité actuelle de la DFIP constitue un obstacle majeur à l'exploitation effective de ces résultats.

Ces évaluations sont pourtant conçues pour permettre des ajustements pédagogiques pertinents. Elles peuvent aussi servir à apprécier la qualité des prestations des tuteurs, et, en cas de retours négatifs récurrents, conduire à la révision ou à la cessation de certaines collaborations. Par ailleurs, un atelier de capitalisation des résultats pourrait être organisé à la fin de chaque semestre afin de renforcer la dynamique d'amélioration continue de la qualité pédagogique.

Les échanges avec les parties prenantes ont également mis en lumière un déficit de communication autour des finalités et de l'importance de ce processus d'évaluation. Ce manque de sensibilisation auprès des étudiants nuit à leur mobilisation, ce qui explique en partie le faible taux de remplissage observé. Une meilleure information, accompagnée d'une valorisation du rôle de ces évaluations, pourrait favoriser une participation plus active et significative des apprenants.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 3.04 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

L'obtention des attestations est conditionnée par l'acquisition du nombre de crédits requis, la cellule pédagogique transmettant les données nécessaires pour la confection des attestations qui sont remises aux étudiants ayant satisfait aux exigences académiques. Le programme ne délivre pas de diplômes mais uniquement des attestations de formation. La politique de compensation suit le système LMD avec des mécanismes de compensation inter et intra-unités d'enseignement, permettant la compensation entre éléments constitutifs au sein d'une même UE ainsi qu'entre différentes UE. Il n'existe pas de supplément au diplôme étant donné l'absence de délivrance de diplômes. Les étudiants disposent de possibilités de réclamation après publication des résultats grâce à un formulaire dédié accessible sur la plateforme, garantissant ainsi un processus transparent de gestion des contestations. Ce dispositif assure une procédure équitable d'évaluation et de certification conforme aux standards du système LMD. Le système privilégie la flexibilité et l'accessibilité tout en maintenant la rigueur académique nécessaire à la validation des acquis de formation. L'ensemble du processus est dématérialisé, de l'évaluation à la délivrance des attestations, en passant par la gestion des réclamations.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.05 : Le programme de formation maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il peut prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme assure un suivi attentif de la progression des étudiants et dispose de statistiques détaillées sur l'efficacité interne, incluant les taux de réussite, de promotion et d'abandon, permettant une analyse précise des performances académiques. Cette collecte systématique de données constitue un outil essentiel pour évaluer la qualité du dispositif pédagogique et identifier les axes d'amélioration nécessaires. Le programme a pris des initiatives concrètes au cours des dernières années pour améliorer les taux de réussite, de rétention et d'achèvement, témoignant d'une démarche proactive d'optimisation continue.

Ces actions correctives s'appuient sur l'analyse des indicateurs de performance et visent à réduire les abandons tout en favorisant la réussite académique.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et de recherche et/ou tuteurs

Standard 4.01 : L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée scientifiquement et compétente du point de vue didactique et technique.

Le rapport d'auto-évaluation du Master de Sociologie, parcours Société, Religions et Institutions de Socialisation (SRIS) fournit des éléments clairs sur la composition, la qualification et l'accompagnement de l'équipe pédagogique, qui constitue un levier important pour la qualité de l'enseignement dispensé.

Les PER (Personnel Enseignant et de Recherche) et les tuteurs sont recrutés selon les procédures habituelles en vigueur dans l'université. Les enseignants permanents sont pour la plupart des sociologues titulaires d'un doctorat, spécialistes des champs thématiques du programme (sociologie des religions, des institutions, de l'éducation, etc.). Ils sont souvent membres de laboratoires de recherche reconnus, et plusieurs sont habilités à diriger des recherches. Les tuteurs, quant à eux, sont sélectionnés sur la base de leur maîtrise des outils numériques, de leur expérience en pédagogie à distance et de leur compétence thématique. Cette complémentarité permet d'assurer un accompagnement pédagogique de qualité, en présentiel comme à distance.

Les qualifications scientifiques des enseignants sont jugées globalement en adéquation avec les thématiques abordées dans le programme. Les cours sont confiés à des enseignants ayant une spécialisation directe ou proche des contenus traités, garantissant ainsi la pertinence scientifique des enseignements. Le programme veille à associer aux enseignements des chercheurs actifs, ce qui permet une mise à jour continue des savoirs transmis.

Concernant la formation aux outils numériques, les PER et tuteurs ont bénéficié de sessions de renforcement de capacités assurées par la cellule technopédagogique de l'université. Ces formations portent sur l'utilisation de la plateforme Moodle, la production de contenus pédagogiques numériques, la scénarisation pédagogique et la gestion des forums d'apprentissage. Toutefois, le rapport note quelques difficultés liées à la coordination entre les équipes technopédagogiques et les PER, ce qui pourrait parfois ralentir la validation ou la mise à jour des contenus.

Un dispositif d'accompagnement des enseignants existe et, il repose sur la présence d'une cellule pédagogique qui travaille en lien avec l'équipe technopédagogique. Cette cellule aide les enseignants à structurer leurs cours selon une démarche d'ingénierie pédagogique adaptée à la formation à distance. Il est proposé de désigner un point focal dans chaque cellule pédagogique pour assurer un meilleur suivi des recommandations technopédagogiques et favoriser une mise à jour efficace des contenus.

Concernant la stabilité de l'équipe pédagogique, le programme essaie de fidéliser ses intervenants en les associant à la dynamique du master (encadrement de mémoire, animation de séminaires, participation aux projets de recherche). Néanmoins, le rapport souligne une faiblesse liée à l'insuffisance du nombre d'enseignants permanents, ce qui rend la charge pédagogique parfois lourde. Une part importante des cours, surtout dans les modalités en ligne, est assurée par des vacataires ou des tuteurs contractuels, ce qui peut affecter la continuité de l'encadrement.

En résumé, même si l'équipe pédagogique est scientifiquement qualifiée et progressivement formée aux outils numériques, la question de la stabilisation des ressources humaines reste un enjeu stratégique pour garantir la pérennité et la qualité du programme. Le renforcement du nombre de PER et une meilleure coordination entre les cellules pédagogique et technopédagogique apparaissent comme des pistes d'amélioration prioritaires.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'encadrement, de recherche, d'expertise et d'administration des PER/tuteurs est définie.

D'après le rapport d'auto-évaluation du Master de Sociologie, parcours Société, Religions et Institutions de Socialisation (SRIS), la répartition des activités des PER et tuteurs est encadrée, mais connaît encore quelques limites dans sa formalisation et son suivi systématique.

Les contrats d'engagement ou cahiers des charges des PER et des tuteurs comportent généralement des indications sur les tâches à accomplir, notamment en matière d'enseignement, d'encadrement de mémoires, de suivi des étudiants et parfois de participation aux activités administratives ou scientifiques. Toutefois, ces documents restent souvent génériques et ne détaillent pas toujours la répartition précise du temps de travail entre les différentes fonctions (enseignement, recherche, tutorat, service à la communauté). Cette absence de formalisation peut rendre difficile l'évaluation effective de la charge de travail et du respect des engagements.

Pour ce qui est du suivi des heures d'interaction, l'établissement s'appuie sur plusieurs dispositifs : les traces d'activité sur la plateforme pédagogique (Moodle), les comptes-rendus de tutorat, les plannings de cours, les bilans semestriels des activités, ainsi que les échanges avec la coordination pédagogique. Ces mécanismes permettent en principe de vérifier que les échanges entre étudiants, tuteurs et PER ont bien lieu dans les temps prévus, même si le rapport note que ce suivi est encore perfectible, notamment pour les formations à distance où l'interaction asynchrone est difficile à quantifier précisément.

Quant au temps réellement consacré aux différentes missions, le rapport souligne une disparité entre les volumes théoriques prévus et le temps effectivement mobilisé. Plusieurs enseignants, en raison de la faiblesse de l'effectif permanent et de la multiplicité des charges (enseignement, encadrement, tâches administratives, etc.), déclarent consacrer un volume

horaire supérieur aux prévisions pour assurer la continuité pédagogique. Cette surcharge peut impacter la disponibilité pour la recherche ou pour le service à la communauté (SAC). De même, certains tuteurs, bien que très investis, ne disposent pas toujours d'un cahier des charges clair ni de conditions contractuelles assurant leur engagement sur la durée.

En conclusion, même si des efforts sont faits pour structurer et répartir le travail des PER et tuteurs, il subsiste des écarts entre les prescriptions et les pratiques réelles. Le programme gagnerait à renforcer la formalisation des cahiers des charges, à suivre de manière plus rigoureuse les heures d'interaction, et à améliorer les conditions de travail des tuteurs pour mieux sécuriser leur implication. Cela permettrait de garantir une répartition équilibrée et durable entre les missions d'enseignement, de recherche, d'encadrement et de service à la communauté.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : L'établissement assure un développement structuré et bénéfique d'échanges de PER avec d'autres établissements d'enseignement supérieur à l'échelle nationale et internationale.

Les stratégies mises en œuvre pour assurer l'échange de Personnels d'enseignement et de recherche (PER) reposent sur une approche collaborative où tous les acteurs interagissent et participent activement aux réunions institutionnelles. Des voyages pédagogiques sont organisés pour favoriser les échanges d'expériences et renforcer la coopération entre les différents établissements partenaires. Le modèle de formation en ligne facilite considérablement l'intervention d'un grand nombre d'enseignants externes, élargissant ainsi l'expertise disponible au-delà des contraintes géographiques traditionnelles. La répartition des PER révèle que l'établissement ne dispose que de 5 enseignants permanents, ce qui souligne l'importance du recours aux PER associés pour assurer la diversité et la qualité de l'offre pédagogique. Pour renforcer cette dynamique, un programme diaspora est en cours de lancement, visant à mobiliser les compétences des ressources humaines qualifiées établies à l'étranger.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel administratif, technique et de service (PATS)

Standard 5.01 : Le Personnel administratif, technique et de service intervenant dans le programme de formation est qualifié.

Le rapport d'auto-évaluation du Master de Sociologie, parcours Société, Religions et Institutions de Socialisation (SRIS) mentionne la contribution du Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) dans le bon fonctionnement du programme, notamment dans le contexte de la formation à distance. Toutefois, plusieurs limites subsistent quant à leur nombre, leur spécialisation et leur accompagnement.

Le PATS intervenant dans le programme se compose principalement :

- D'un secrétaire pédagogique, chargé de la gestion administrative des inscriptions, de la tenue des dossiers étudiants et de la coordination entre les différents acteurs (étudiants, enseignants, direction).
- De techniciens en informatique, intervenant sur le plan technique pour assurer le bon fonctionnement des outils numériques et de la plateforme de formation.
- De référents logistiques ou techniques qui appuient ponctuellement l'organisation des séminaires, des évaluations et des soutenances.

Le niveau de qualification des PATS reste variable, et il n'existe pas encore de certification formelle ou de spécialisation reconnue en technopédagogie ou en gestion de la FAD pour la majorité de ces agents. Les PATS restent souvent marginalisés dans les dispositifs de développement de compétences.

Le rôle du PATS est essentiel mais encore sous-valorisé dans la mise en œuvre du programme, en particulier en mode à distance. Pour renforcer leur contribution et assurer un soutien efficace aux étudiants comme aux enseignants, il serait pertinent de :

- professionnaliser davantage le PATS, par le renforcement de leurs compétences spécifiques à la formation à distance ;
- instaurer un plan de formation continue régulier, en lien avec les besoins technologiques et pédagogiques du programme ;
- valoriser leur implication, notamment par une meilleure reconnaissance institutionnelle et une intégration plus systématique dans les cellules de coordination pédagogique et technopédagogique.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : Les activités du PATS sont encadrées et réglementées pour assurer le bon déroulement du programme de formation

Les contrats d'engagement et les cahiers des charges des membres du PATS comprennent des indications générales sur leurs missions dans l'établissement (gestion administrative, assistance technique, logistique), mais ils ne sont pas toujours suffisamment détaillés ni spécifiquement adaptés aux exigences du programme de formation à distance. En d'autres termes, même si des tâches de soutien sont prévues, la dimension pédagogique et

technologique propre à une formation en ligne n'est pas toujours formellement prise en compte dans les documents de référence. Cela crée parfois des zones d'ombre quant aux responsabilités précises liées à l'accompagnement des enseignants et des étudiants dans le cadre numérique.

Les techniciens, quant à eux, assurent un soutien ponctuel mais crucial pour la résolution des problèmes techniques liés à la plateforme de formation ou aux supports pédagogiques numériques.

Cependant, le rapport souligne que cet appui, bien que présent, souffre d'un manque d'effectifs spécialisés et d'un besoin de renforcement de capacités pour répondre pleinement aux exigences d'une formation à distance structurée et de qualité. Par ailleurs, l'absence d'une cellule administrative dédiée spécifiquement au programme SRIS rend parfois les processus de coordination plus lents ou plus complexes.

Conclusion : En somme, le PATS contribue effectivement au bon déroulement du programme, mais pour renforcer l'impact de son action, il est recommandé :

- De formaliser clairement les tâches spécifiques liées au soutien de la formation à distance dans les cahiers des charges ;
- D'affecter un personnel dédié ou formé spécifiquement pour ce type de programme ;
- Et de mettre en place un dispositif de coordination interne entre le PATS, le PER et les technopédagogues pour fluidifier les interactions et optimiser les services rendus aux étudiants comme aux enseignants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiants

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme de formation sont publiées.

L'admission dans le programme de formation est conditionnée par l'obtention préalable d'une licence en sciences sociales, constituant le prérequis académique fondamental pour intégrer la formation. Le processus de recrutement s'organise autour d'un appel à candidature suivi d'une procédure de sélection basée sur des critères spécifiques, notamment le nombre de crédits obtenus lors du parcours antérieur. Les candidats bénéficient d'un accompagnement dans leur démarche grâce aux clubs et aux étudiants anciens qui fournissent des orientations et conseils pratiques pour optimiser leur candidature.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : Un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation adapté à la formation à distance est mis en place.

Le rapport d'auto-évaluation du Master de Sociologie, parcours Société, Religions et Institutions de Socialisation (SRIS) indique que des dispositions spécifiques ont été mises en place pour accueillir, informer et orienter les étudiants, en particulier dans le cadre de la formation à distance (FAD), bien que des marges de progression soient également identifiées. Sur l'accueil et l'information des étudiants, dès l'admission, un dispositif d'accueil numérique est proposé aux nouveaux inscrits. Celui-ci comprend :

- L'accès à une plateforme pédagogique (souvent Moodle), où les étudiants trouvent des ressources introductives, les calendriers, les contacts utiles, et les documents administratifs nécessaires pour commencer leur parcours ;
- L'organisation d'un séminaire d'accueil à distance ou hybride, permettant de présenter l'équipe pédagogique, le fonctionnement du programme, les modalités d'évaluation, les outils numériques utilisés et les exigences pédagogiques ;
- Une brochure numérique ou un guide de l'étudiant, qui résume les règles de fonctionnement du programme, les droits et devoirs de l'étudiant, ainsi que les informations sur l'organisation des cours et des évaluations.

Pour assurer une orientation continue, les étudiants bénéficient de plusieurs dispositifs :

- Un point focal pédagogique, souvent désigné parmi les enseignants, joue un rôle de référent et guide les étudiants dans la compréhension des parcours et le choix des unités d'enseignement ;
- Un tuteur de suivi pédagogique, chargé d'accompagner les étudiants tout au long du semestre, notamment en répondant à leurs questions sur la plateforme, en les relançant en cas d'inactivité, et en les aidant à mieux s'organiser ;
- Des forums d'échange et des canaux de communication (WhatsApp, email institutionnel, espaces Moodle) sont utilisés pour maintenir un lien régulier entre étudiants et encadrants.

Le rapport note cependant quelques limites dans la mise en œuvre de ces dispositifs, notamment :

- Un besoin de renforcer l'animation et la personnalisation du tutorat, surtout dans les premières semaines, pour éviter le décrochage ;
- L'absence de cellule d'écoute ou d'accompagnement psychosocial, pourtant essentiellement dans les formations à distance pour répondre aux situations d'isolement ou de difficultés personnelles ;
- Une accessibilité encore inégale aux outils numériques, selon la situation socio-économique des étudiants.

Le programme SRIS dispose donc, d'un dispositif structuré d'accueil, d'information et d'orientation adapté à la FOAD, reposant sur des outils numériques, des rôles bien identifiés et une volonté d'accompagnement actif. Le dispositif gagnerait toutefois à renforcer la personnalisation du suivi, à améliorer la coordination entre les équipes pédagogiques et

technopédagogiques, et à proposer des services de soutien plus étoffés pour répondre aux besoins psychosociaux et matériels des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Standard 6.03 : Les étudiants ont accès aux ressources et outils numériques. Ils bénéficient d'une assistance à l'utilisation du dispositif de formation à distance.

Selon le rapport d'auto-évaluation du Master de Sociologie, parcours Société, Religions et Institutions de Socialisation (SRIS), l'accès aux ressources et outils numériques ainsi que l'accompagnement des étudiants dans le cadre de la formation à distance font l'objet d'une attention particulière, bien que certaines difficultés structurelles persistent.

Une part significative des étudiants dispose de terminaux personnels (ordinateurs, smartphones ou tablettes), mais le rapport souligne que la qualité et la puissance de ces équipements sont souvent insuffisantes, notamment pour les activités pédagogiques exigeant des logiciels spécifiques ou des visioconférences régulières. Il est noté que certains étudiants utilisent uniquement un téléphone portable, ce qui limite leur confort d'apprentissage.

L'établissement a amorcé une politique de soutien à l'équipement, notamment à travers des programmes de location-achat ou de prêt de matériel pour les étudiants économiquement vulnérables. Toutefois, ces dispositifs restent encore limités en portée et en nombre de bénéficiaires, faute de financement structurel suffisant. Le rapport recommande d'étendre ces programmes et d'en faire un levier d'équité dans l'accès à la formation à distance.

Il existe des centres de ressources numériques au sein de l'université, notamment une salle multimédia et un espace de coworking. Ces lieux permettent aux étudiants d'accéder à un ordinateur connecté et d'imprimer des documents pédagogiques. Cependant, le nombre de postes disponibles reste inférieur à la demande, ce qui peut poser problème en période de forte affluence (examens, dépôts de mémoire, etc.).

La politique de l'établissement vise à réduire les inégalités d'accès aux outils numériques, en favorisant des ressources pédagogiques accessibles en ligne et hors ligne (via téléchargement, PDF compressés, etc.) ; des contenus adaptés aux connexions faibles, notamment en limitant le recours à la vidéo et en privilégiant les formats texte ou audio ; une assistance technique disponible pour accompagner les étudiants en difficulté d'utilisation.

Une proportion non négligeable d'étudiants a accès à Internet, généralement via leur téléphone mobile. Cependant, le coût des forfaits et l'instabilité des connexions sont des obstacles récurrents, en particulier en zone rurale. Le rapport mentionne que l'université essaie de négocier avec les opérateurs des forfaits préférentiels ou des passes éducatifs, mais aucun dispositif structuré et généralisé n'est encore en place.

Des séances de mise à niveau en informatique sont prévues, notamment au début du programme, pour aider les étudiants à se familiariser avec la plateforme Moodle ; les outils de traitement de texte ; les logiciels de visioconférence (Zoom, Google Meet, Microsoft teams, etc.) ; et les procédures de remise de devoirs et d'interaction en ligne.

Ces séances sont souvent organisées en collaboration avec la cellule technopédagogique, mais leur caractère facultatif ou leur faible fréquence limite leur impact chez les étudiants les plus éloignés du numérique.

Les étudiants bénéficient d'une assistance technique via un service de support, souvent accessible par email, téléphone ou WhatsApp. Ce service intervient pour résoudre les problèmes liés à la connexion, à l'utilisation de la plateforme ou à la récupération des identifiants. Toutefois, le temps de réponse et la disponibilité du personnel dédié peuvent varier, ce qui appelle à un renforcement du dispositif.

Conclusion : Le programme SRIS a mis en place des actions concrètes pour garantir un accès aux ressources numériques, mais il reste confronté à des défis d'ordre logistique, économique et structurel. Il est recommandé de renforcer les dispositifs de prêt/achat d'ordinateurs ; institutionnaliser des passes internet subventionnés ; multiplier les séances de mise à niveau en TIC et stabiliser un service d'assistance technique dédié, afin de garantir une expérience d'apprentissage plus équitable et efficace pour l'ensemble des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 6.04 : L'égalité des chances entre les étudiants est garantie

Le programme affiche une répartition relativement équilibrée entre femmes et hommes, avec une légère prédominance des femmes dans certaines cohortes. Par exemple, dans les promotions récentes, on observe une proportion de 55 à 60 % de femmes contre 40 à 45 % d'hommes. Cette dynamique s'explique par un intérêt croissant des étudiantes pour les sciences sociales, notamment les questions liées à la famille, la religion, l'éducation et la citoyenneté, qui sont au cœur du parcours SRIS.

Le rapport indique que très peu d'étudiants en situation de handicap sont actuellement inscrits dans le programme, ce qui peut s'expliquer par une absence de politique proactive de repérage, de sensibilisation ou d'aménagement spécifique. Toutefois, l'établissement affirme sa volonté d'inclusion, en s'appuyant sur la dématérialisation des enseignements, qui peut bénéficier à certains profils (notamment les personnes à mobilité réduite) ; une cellule d'écoute et d'accompagnement social, qui, bien qu'encore à structurer, pourrait devenir un levier pour mieux prendre en charge les besoins spécifiques.

Des efforts restent donc à faire pour formaliser un dispositif inclusif (aménagement d'épreuves, accessibilité numérique, matériel adapté).

Le programme attire des étudiants issus de milieux géographiques variés, notamment grâce à sa composante à distance. Le rapport souligne que plus d'un tiers des étudiants proviennent de zones rurales ou périurbaines, ce qui montre que la formation à distance contribue à démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur pour des publics éloignés géographiquement. Toutefois, ces étudiants rencontrent parfois des difficultés d'accès aux outils numériques et à la connexion internet, ce qui appelle à des mesures d'appui spécifiques (cf. standard 6.03).

L'égalité des chances est assurée à plusieurs niveaux :

- Procédures d'admission transparentes, publiées sur les canaux officiels, sans discrimination fondée sur le genre, l'origine géographique ou sociale ;
- Critères objectifs de sélection, reposant sur le parcours académique, la cohérence du projet de formation et la motivation ;

- Organisation pédagogique équitable, avec une plateforme accessible à tous, des ressources disponibles en ligne et hors ligne, et un accompagnement assuré par les tuteurs ;
- Évaluation des apprentissages réalisée selon des critères connus à l'avance, avec une diversité d'outils (devoirs, examens, mémoires) et des feedbacks accessibles à tous les étudiants.

Conclusion : Le Master SRIS met en œuvre des mécanismes visibles et inclusifs pour garantir l'égalité des chances, en particulier sur les plans du genre et de l'origine géographique. Toutefois, l'absence d'un dispositif formel d'appui aux étudiants en situation de handicap, ainsi que la persistance des inégalités numériques, constituent des points à renforcer. Le développement d'indicateurs de suivi social, la mise en place de politiques d'inclusion plus structurées et l'extension des dispositifs d'accompagnement constitueraient des leviers importants pour renforcer l'équité au sein du programme.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Standard 6.05 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le rapport d'auto-évaluation du Master de Sociologie, parcours Société, Religions et Institutions de Socialisation (SRIS) reconnaît l'importance de la mobilité étudiante comme levier de renforcement des compétences, d'ouverture académique et d'insertion professionnelle. Toutefois, il en ressort que la mobilité est encore peu pratiquée, bien que plusieurs éléments structurels du programme soient favorables à son développement.

Plusieurs dispositions ont été mises en place pour favoriser la mobilité des étudiants. L'établissement participe à des réseaux interuniversitaires nationaux, qui facilitent les échanges d'enseignants et d'étudiants (séminaires, conférences, co-encadrements). Certains enseignants du programme sont engagés dans des projets de recherche en partenariat avec d'autres institutions, ce qui permet à des étudiants de participer à des ateliers ou à des enquêtes de terrain dans d'autres universités. Le programme encourage également la mobilité virtuelle, notamment dans le cadre de séminaires en ligne ouverts ou de cours dispensés en co-modalité (avec des étudiants d'autres institutions), ce qui est un pas vers une internationalisation progressive. Des partenariats ponctuels avec des institutions de recherche ou des ONG permettent à certains étudiants de réaliser leur mémoire ou leur stage en dehors du cadre académique classique.

Cependant, le rapport note que les opportunités de mobilité à l'international restent encore limitées, souvent à cause du manque de dispositifs de financement pour soutenir les mobilités physiques (bourses, frais de voyage) ; de l'absence de convention de double diplôme ou d'accords bilatéraux actifs spécifiquement pour le Master SRIS ; et de la faible maîtrise de langues étrangères chez certains étudiants, ce qui freine l'ouverture vers les universités non francophones.

Conclusion : L'organisation du Master SRIS permet techniquement la mobilité des étudiants grâce à son ancrage dans le système LMD, sa structure modulaire et sa reconnaissance interdisciplinaire. Le programme prend des initiatives encourageantes, notamment par la mobilité virtuelle, la validation des acquis et l'ouverture aux partenariats. Toutefois, pour

renforcer l'impact de cette dynamique, il conviendrait de formaliser davantage les accords de mobilité interuniversitaire (au niveau national et international) ; proposer des bourses ou aides à la mobilité ; et accompagner les étudiants sur les plans linguistique et administratif, afin de lever les barrières pratiques à leur départ temporaire.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 6.06: Le programme de formation pourvoit un encadrement adéquat des étudiants.

Selon le rapport d'auto-évaluation du Master de Sociologie, parcours Société, Religions et Institutions de Socialisation (SRIS), l'encadrement des étudiants constitue une dimension essentielle du dispositif pédagogique, en particulier dans le contexte de la formation à distance. Le programme s'appuie sur une combinaison de moyens humains, organisationnels et technologiques pour assurer un accompagnement soutenu et individualisé.

L'encadrement des étudiants est structuré autour de plusieurs niveaux :

- 1- Encadrement pédagogique : chaque étudiant est suivi par un ou plusieurs enseignants référents en charge des unités d'enseignement. Ces enseignants assurent un suivi régulier des apprentissages, corrigent les devoirs, répondent aux questions académiques et apportent un feedback individualisé.
- 2- Encadrement tutoriel : les tuteurs jouent un rôle clé dans la formation à distance. Ils sont responsables du suivi des activités hebdomadaires ; de l'animation des forums de discussion sur la plateforme ; de la relance des étudiants en cas de décrochage et de l'appui méthodologique à la réalisation des devoirs.
- 3- Encadrement pour les travaux de recherche (mémoires) : les étudiants sont encadrés individuellement par des enseignants-chercheurs qui les accompagnent depuis le choix du sujet jusqu'à la soutenance. Cependant, le rapport souligne que ce volet souffre parfois de la faible disponibilité de certains encadreurs, en lien avec un effectif PER limité.
- 4- Encadrement administratif et social : un personnel administratif est chargé de l'orientation, de la gestion des dossiers étudiants et de la circulation de l'information. Des relais institutionnels sont également prévus pour l'accompagnement social ou psychologique si besoin.

L'encadrement s'appuie sur divers outils numériques, qui renforcent l'interaction et l'autonomie des apprenants. Une plateforme Moodle, un outil central de la formation, permet d'accéder aux cours, de soumettre les devoirs, de participer aux forums, d'interagir avec les enseignants/tuteurs et de suivre sa progression académique. Des groupes WhatsApp ou Telegram sont utilisés pour maintenir un lien informel mais réactif entre étudiants et encadreurs, en particulier pour répondre rapidement aux difficultés pratiques. Des outils de visioconférence (Zoom, Google Meet), mobilisés pour les classes virtuelles, les soutenances, les rencontres synchrones avec les encadreurs ou pour des webinaires thématiques. Des outils Google Drive, Classroom et l'email institutionnel ont été utilisés pour le partage de documents, les échanges asynchrones et l'organisation collaborative de certaines activités pédagogiques.

Le rapport souligne que ces outils sont bien intégrés dans les pratiques pédagogiques, bien qu'il subsiste des défis liés à la maîtrise technique par certains étudiants ou enseignants, et à l'instabilité de la connexion internet dans certaines zones.

Conclusion : Le programme SRIS a mis en place un encadrement structuré, multiforme et appuyé par le numérique, qui vise à répondre aux besoins pédagogiques, méthodologiques et sociaux des étudiants. Pour renforcer davantage cet encadrement, il serait utile d'augmenter l'effectif des encadreurs pour les mémoires de recherche ; de former régulièrement tuteurs et PER aux outils technopédagogiques ; et de formaliser les rôles et responsabilités dans des cahiers des charges clairs, afin d'assurer un suivi rigoureux et équitable de tous les étudiants, quel que soit leur profil ou leur localisation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 6.07: Le programme de formation a mis en place un dispositif de réclamation pour assister les étudiants sur les plans technique et organisationnel.

D'après le rapport d'auto-évaluation du Master de Sociologie, parcours Société, Religions et Institutions de Socialisation (SRIS), le programme a effectivement prévu un dispositif de gestion des requêtes et réclamations des étudiants, visant à garantir un environnement d'apprentissage équitable, réactif et à l'écoute des difficultés rencontrées, qu'elles soient techniques, pédagogiques ou organisationnelles.

Les étudiants peuvent adresser leurs réclamations via des emails officiels, envoyés à la coordination pédagogique ou administrative ; un formulaire de contact en ligne accessible depuis la plateforme ou le site de l'université ; les comptes de messagerie des enseignants et tuteurs, pour des difficultés pédagogiques spécifiques (notes, corrections, accès aux ressources, retards, etc.).

La plateforme offre des espaces de messagerie intégrés, où les étudiants peuvent contacter directement leurs tuteurs ou enseignants pour soumettre des préoccupations liées aux cours, aux devoirs ou à l'accessibilité des contenus.

Bien qu'informels, ces groupes sont largement utilisés pour signaler rapidement des problèmes d'accès, des erreurs dans les cours, ou des anomalies dans le calendrier. Les tuteurs y jouent un rôle de relais pour orienter les étudiants vers les canaux institutionnels adéquats.

Le programme organise des réunions virtuelles ou hybrides périodiques (début, mi-semester, fin de semestre) où les étudiants peuvent exprimer leurs insatisfactions, poser des questions et soumettre des suggestions. Ces réunions constituent une forme de réclamation collective régulée.

En cas de problème non résolu, l'étudiant a la possibilité de saisir directement la coordination du programme ou les responsables de la faculté, par courrier électronique ou lors de permanences prévues à cet effet.

Le rapport reconnaît que ces dispositifs sont fonctionnels mais encore perfectibles, notamment l'absence d'un guichet unique ou d'un système de ticketing structuré pour tracer les réclamations et leur traitement ; un manque de formalisation des délais de réponse ; et l'absence d'un registre ou tableau de bord de suivi des réclamations traitées, ce qui limiterait l'analyse globale des dysfonctionnements récurrents.

Conclusion : Le programme SRIS a mis en place plusieurs mécanismes souples et accessibles pour la gestion des réclamations étudiantes, avec une implication active des tuteurs et de la coordination pédagogique. Pour renforcer l'efficacité de ce dispositif, il serait pertinent de formaliser un protocole clair de traitement des réclamations (modalités, délais, responsabilités) ; instaurer un système de suivi numérique des requêtes (type helpdesk ou formulaire traçable) ; et rendre compte régulièrement aux étudiants des mesures prises à la suite de leurs remarques, dans un esprit de transparence et d'amélioration continue.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 6.08 : Le programme de formation se préoccupe de l'insertion socio-professionnelle des étudiants.

Le Master de Sociologie, parcours Société, Religions et Institutions de Socialisation (SRIS) montre une réelle volonté de préparer ses étudiants à leur insertion dans le monde professionnel. Cette préoccupation se traduit par la mise en place de stages obligatoires qui permettent aux étudiants de s'immerger dans des structures en lien avec leur domaine de spécialisation, telles que des institutions éducatives, des ONG, ou encore des collectivités locales. Ces expériences de terrain offrent l'opportunité d'acquérir des compétences pratiques, de confronter les acquis théoriques à la réalité professionnelle et, souvent, d'initier des perspectives d'emploi. En parallèle, le programme propose des séminaires et des ateliers de professionnalisation portant sur la rédaction de CV, la préparation aux entretiens, la gestion de projet ou encore la découverte des métiers des sciences sociales. Ces activités visent à renforcer l'autonomie des étudiants dans leur insertion et à favoriser leur capacité à se projeter dans des parcours diversifiés, que ce soit dans la recherche, l'éducation, le développement social ou le secteur associatif.

Cependant, bien que le programme entretienne des liens ponctuels avec certains anciens diplômés, il ne dispose pas encore d'un système structuré de suivi post-formation. Il n'existe pas de base de données formelle recensant les anciens étudiants, les postes qu'ils n'occupent ni le délai nécessaire pour décrocher un premier emploi. Ce manque limite la capacité du programme à évaluer objectivement l'efficacité de sa stratégie d'insertion professionnelle. Le suivi repose aujourd'hui sur des échanges informels, notamment via des groupes de discussion ou des relations personnelles avec les enseignants.

Pour consolider cette dynamique, il serait judicieux que le programme mette en place un véritable dispositif de suivi des diplômés, en collectant régulièrement des informations sur leur parcours professionnel, leur taux d'insertion et la pertinence perçue de la formation par rapport à leur poste actuel. Une telle démarche permettrait non seulement d'ajuster les contenus pédagogiques aux réalités du terrain, mais aussi de renforcer le réseau des anciens, qui constitue un levier précieux pour l'orientation, le mentorat et même le recrutement des nouveaux diplômés.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et infrastructures

Standard 7.01: Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont adaptées et disponibles à long terme.

Le Master de Sociologie, parcours Société, Religions et Institutions de Socialisation (SRIS) bénéficie d'un ensemble de ressources qui, dans l'ensemble, permettent au programme de fonctionner de manière satisfaisante et d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés. Toutefois, certains aspects nécessitent un renforcement pour garantir une qualité durable et équitable, notamment dans le contexte d'une formation partiellement ou entièrement à distance.

Sur le plan des infrastructures physiques, les étudiants et les enseignants ont accès à des salles de cours équipées, une bibliothèque universitaire, ainsi qu'à des espaces numériques (cyber-centre, salle multimédia) mis à disposition par l'établissement. Ces espaces permettent d'organiser des séminaires, des travaux dirigés, des soutenances et des ateliers méthodologiques dans de bonnes conditions. En complément, les enseignants disposent de bureaux équipés, même si le rapport signale que l'espace dédié spécifiquement au programme SRIS reste modeste.

Les équipements informatiques et supports numériques sont centrés autour d'une plateforme pédagogique (généralement Moodle), qui permet la diffusion des cours, la gestion des évaluations, la communication entre étudiants et enseignants, et le suivi de la progression des apprenants. L'université met également à disposition des logiciels bureautiques, des ressources en ligne (articles, manuels, podcasts), et des outils de visioconférence comme Zoom ou Google Meet. L'usage de ces ressources est encadré par la cellule technopédagogique, qui accompagne les enseignants dans la production de contenus numériques adaptés aux standards de la formation à distance, tout en veillant au respect des droits d'auteur et des bonnes pratiques pédagogiques.

Concernant l'accès à internet, l'établissement a pris des mesures pour assurer une connectivité continue dans ses locaux, avec des bornes Wi-Fi dans les espaces pédagogiques et administratifs. Toutefois, l'accessibilité reste inégale pour les étudiants à distance, en particulier ceux vivant en zones rurales. Des initiatives ont été amorcées pour négocier des forfaits éducatifs avec les opérateurs, mais une politique institutionnelle plus solide et élargie serait nécessaire pour garantir un accès équitable.

L'université dispose d'une alimentation électrique globalement stable, grâce à son raccordement au réseau national, et d'un dispositif de secours (groupes électrogènes ou onduleurs) dans certains bâtiments clés. Cela contribue à la continuité des enseignements, notamment ceux qui dépendent du numérique.

Pour le stockage et la sécurisation des données, l'établissement met en œuvre des solutions de sauvegarde régulière des contenus pédagogiques, des évaluations et des dossiers étudiants.

Ces données sont stockées sur des serveurs internes ou en cloud, avec des dispositifs de protection contre les pertes et les accès non autorisés. Néanmoins, une politique formelle de cybersécurité et de gestion des données à long terme gagnerait à être mieux définie.

Le fonctionnement continu de la plateforme pédagogique est assuré par une équipe technique qui veille à sa maintenance, à la résolution rapide des dysfonctionnements, et à l'accompagnement des utilisateurs. Des sauvegardes régulières et un monitoring de l'activité assurent une relative fiabilité du système. Quant à la convivialité de la plateforme, elle est prise en compte par la simplification de la navigation, l'organisation logique des ressources, l'intégration de modules interactifs et l'harmonisation des formats de cours, même si des efforts supplémentaires sont souhaitables pour améliorer l'expérience utilisateur.

Enfin, sur le plan des ressources financières, le programme SRIS bénéficie du budget alloué par l'université, souvent complété par des financements issus de projets de recherche ou de partenariats ponctuels. Toutefois, le rapport note que ces ressources sont encore limitées pour couvrir tous les besoins (équipements, stages, mobilité, recherche), ce qui incite à développer davantage les partenariats extérieurs et à solliciter des financements spécifiques pour la formation à distance.

En somme, le programme dispose de bases solides mais encore perfectibles, notamment en matière de ressources numériques, d'accès équitable aux outils et de consolidation des politiques de maintenance, de cybersécurité et de financement durable. L'infrastructure ne permet pas un accès équitable particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

5. Points forts du programme

- **Gouvernance/Assurance qualité**

La gouvernance du programme présente plusieurs aspects positifs. La cellule pédagogique comprend des pairs, enseignants, partenaires et personnel administratif, technique et de service (PATS). L'interaction avec la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) assure une coordination efficace des activités par le biais de supervisions systématiques. Tous les programmes bénéficient du visa de la CIAQ.

Le système d'évaluation est bien structuré avec la systématisation des fiches d'évaluation des enseignements par les étudiants et l'évaluation hebdomadaire du déroulement des cours. Un suivi régulier permet d'identifier les cours dispensés et ceux qui ne l'ont pas été, avec remontée des informations et prises de décisions appropriées.

- **Offre de formation**

Le programme respecte l'architecture du système LMD avec une structuration en 4 semestres qui allie cours théoriques, méthodologiques et pratiques.

Le modèle pédagogique bimodal comprend des tests de connaissances, devoirs et examens. L'équilibre de genre (hommes/femmes) est respecté dans la composition des équipes.

- **Ressources humaines**

Le corps professoral comprend des personnels d'enseignement et de recherche (PER) permanents, des PER associés et des tuteurs.

Les PATS sont qualifiés et bénéficient de programmes de renforcement des capacités. Ils disposent de fiches de poste détaillées incluant les missions et compétences requises.

- **Infrastructures**

Le programme dispose de studios et de plateformes dédiées aux enseignements. Les enseignants permanents basés à Dakar peuvent communiquer directement avec les étudiants grâce aux salles de cours accessibles dans tous les Espaces Numériques Ouverts (ENO) du Sénégal. Les cours sont enregistrés, permettant aux étudiants de les suivre en différé.

L'institution a prévu des aménagements pour l'accessibilité, notamment une rampe pour les personnes à mobilité réduite et des toilettes inclusives dans les espaces pédagogiques.

6. Points faibles du programme

- **Gouvernance/Assurance qualité**

- Les lenteurs administratives dans la délivrance des attestations constituent une source de frustration pour les étudiants.
- Il n'existe pas d'outil obligatoire pour contraindre les étudiants à évaluer les enseignements, ce qui peut limiter la collecte de retours systématiques.
- Il n'y a pas de cellule dédiée à l'équité pour assurer un suivi approprié de ces questions importantes.

- **Offre de formation**

- Aucun module n'aborde de manière transversale les compétences numériques avancées ou les enjeux contemporains comme l'intelligence artificielle.
- Le taux de soutenance reste faible, même si des améliorations ont été notées après l'instauration du paiement des encadrements.
- Le service à la communauté n'est pas spécifique au rôle de la sociologie, manquant de cohérence avec la formation dispensée.
- Le contenu des cours s'épuise souvent avant la fin des 20 heures de tutorat prévues.

- **Ressources humaines**

- La proportion des PER permanents est faible, créant un besoin urgent de recrutement.
- Les tuteurs rencontrent plusieurs difficultés : rémunération insuffisante malgré une mensualisation alignée sur celle du personnel, absence d'équipement informatique et de clés de connexion.

- Les tuteurs signalent également des problèmes d'absentéisme des étudiants et des difficultés de connexion.
- Il n'existe pas de plateforme formelle d'entraide entre les PATS.

- **Infrastructures**

Il n'existe pas de bureau dédié aux tuteurs dans chaque ENO.

- l'accès à la bibliothèque numérique de l'université n'est pas garanti pour tous.
- les premières générations de bâtiments nécessitent des améliorations en matière d'inclusivité.
- le renouvellement des ordinateurs en master pose problème.

La mobilité internationale n'est pas complètement effective et systématisée. Les étudiants effectuent eux-mêmes les démarches et sollicitent l'institution uniquement pour la signature des documents.

7. Appréciations générales

- Quelques membres de l'équipe se sont absentés avant la conclusion de la session d'évaluation, alors que leur présence était souhaitée pour l'ensemble du processus.
- La salle d'évaluation initialement prévue à l'étage n'était pas adaptée à la présence d'une personne à mobilité réduite au sein de l'équipe d'évaluation.
- Une confusion s'est produite concernant la maquette pédagogique, le document présenté à l'équipe d'évaluation ne correspondant pas au parcours à évaluer. Ceci n'a pas permis une évaluation de la maquette pour le parcours « société, religions et institutions de socialisations »
- Lors de la séance prévue avec les étudiants, il s'est avéré qu'un des participants était en réalité un tuteur plutôt qu'un étudiant du programme. Ceci n'a pas permis une évaluation adéquate des standards concernant les étudiants.

8. Recommandations à l'établissement

- **Gouvernance/Assurance qualité**

Mettre en place un outil obligatoire pour l'évaluation des enseignements par les étudiants en les contraignant à compléter cette évaluation avant de télécharger leurs attestations.

Créer un outil de suivi plus performant pour évaluer le temps passé par chaque enseignant sur la plateforme et identifier les tâches effectuées.

- **Offre de formation**

Intégrer un module obligatoire et actualisable sur les nouvelles technologies (intelligence artificielle) pour tous les étudiants. Ce module devra être régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution technologique.

Poursuivre les efforts pour renforcer l'accompagnement à la soutenance en formalisant davantage l'encadrement.

Rendre le service à la communauté spécifique au métier de sociologue pour assurer une cohérence avec la formation.

- **Ressources humaines**

Recruter davantage de PER permanents pour améliorer l'encadrement.

Améliorer la rémunération des tuteurs et leur fournir l'équipement informatique nécessaire ainsi que des clés de connexion.

Organiser une formation sur l'innovation pédagogique en complément de la formation reçue sur la pédagogie.

Créer une plateforme formelle d'entraide entre les PATS pour favoriser les échanges de bonnes pratiques.

- **Infrastructures**

Aménager un bureau des tuteurs dans chaque ENO.

Garantir l'accès à la bibliothèque numérique de l'université pour tous les acteurs du programme.

Améliorer les premières générations de bâtiments en matière d'inclusivité et d'accessibilité.

Créer une cellule dédiée à l'équité pour assurer un suivi approprié de ces questions.

Systématiser et formaliser la mobilité internationale des étudiants en mettant en place des procédures claires et un accompagnement dédié.

Accélérer les procédures administratives pour la délivrance des attestations.

Analyser les besoins spécifiques des ENO autres que celui de Dakar pour améliorer leur fonctionnement et réduire l'attractivité exclusive de l'ENO de Dakar.

Mieux préparer l'organisation pratique des prochaines évaluations par les experts externes de l'ANAQ en respectant les différentes composantes de l'évaluation sur site notamment.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Dans la planification des évaluations, il serait utile de prévoir une réunion de travail entre experts, la veille des évaluations.

10. Proposition de décision

Au regard des nombreux manquements notés dans la formation et dans l'organisation de l'évaluation, nous proposons comme décision une **NON ACCRÉDITATION**.